PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.

	Un An.	6 Mois.	3 Mois.	1 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS....	$12.00	$6.00	$3.00	$1.00
POUR L'ETRANGER.....	$15.15	$7.55	$3.75	$1.30

Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.

	Un An.	6 Mois.	4 mois.	3 Mois.
POUR LES ETATS-UNIS.....	$3.00	$1.50	$1.00	75 cts
POUR L'ETRANGER.....	$4.00	$2.05	$1.35	$1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTERATURE. — PRO ARIS ET FOCIS. — SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien — NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 7 NOVEMBRE 1899. — Fondé le 1er Septembre 1827

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.
Bureaux : 323 rue de Chartres.
Entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office at New Orleans La. as Second Class Matter.

POUR LES PETITES ANNONCES DE DEMANDES, VENTES ET LOCATIONS, ETC. QUI SE SOLDENT AU PRIX REDUIT DE 10 CENTS LA LIGNE. VOIR UNE AUTRE PAGE.

AUX POLLS!

Votons le Ticket Capdevielle !

Votons le Ticket Démocrate !

Ils sont véritablement étourdissants, ahurissants, nos sublimes Jacksoniens, avec les insoutenables prétentions qu'ils affichent d'être les seuls capables d'opérer une réforme quelconque dans notre pauvre Cité du Croissant ! A les entendre, eux partis, tout serait perdu; ce serait la fin du monde.

Volontiers, ils joueraient le rôle, passablement ridicule, de l'armée du salut. Qu'ont-ils donc fait Grand Dieu, eux et leur Flower, qu'ils nous jettent constamment à la tête ? Est ce que le titre de Jacksoniens dont ils se sont affublés bêtement, avec la maladresse qui dirige tous leurs actes, et qui nous rejette à trois quarts de siècle en arrière, ne prouve pas qu'ils ne savent ni ce qu'ils disent ni ce qu'ils font, et qu'ils sont eux-mêmes de 75 ans en arrière de la situation actuelle ?

Allons au fait et mettons les points sur les i. Ils commencent par nous dire qu'ils veulent un bon gouvernement—à la bonne heure ; mais qu'est-ce que cela, un bon gouvernement ? Est-ce que les régimes qui ont précédé celui auquel nous sommes soumis actuellement ne prétendaient pas être de bons gouvèrnements ? Cela les empêchait-il d'être parfois détestables ? Cela nous prouve-t il que celui que ces messieurs nous promettent sera meilleur que celui dont nous jouissons et qui est leur œuvre ? Tout cela, comme dit le peuple, n'est-ce pas parler pour ne rien dire ?

Mais précisons. Que désirons-nous aujourd'hui, et qu'entendons nous par un bon gouvernement ? C'est une ville qui soit complètement maitresse de ses propriétés et puisse conduire elle-même, comme elle l'entendra, ses travaux publics.

Or, que nous offre-t-on pour nous procurer tout cela ? Un chef de parti, constamment prêt à trahir la confiance que l'on avait placée en lui.

Est-ce que la ville ne serait pas aujourd'hui livrée, pieds et poings liés, à l'odieux monopole de la compagnie des immondices, de honteuse mémoire, si le Conseil de ville et les autres fonctionnaires publics de la cité ne s'y étaient pas formellement et énergiquement opposés ?

Est-ce que tous les travaux commencés aujourd'hui, sous la direction des autorités urbaines, ne seraient pas livrés à des compagnies égoïstes et rapaces, si l'on avait laissé faire M. Flower ? Est-ce que toutes nos lignes de levées, du haut en bas de la ville, et sur les deux rives du fleuve, ne seraient pas à la merci des compagnies de chemins de fer, si l'on n'y avait pas mis le holà, si de braves et honnêtes citoyens ne s'étaient pas jetés à la traverse pour empêcher de se consommer les abominables compromis auxquels allait se livrer le même personnage, Son Honneur le maire de la Nouvelle-Orléans ?

Il faut le dire bien haut, sans l'opposition du Conseil de ville, sans l'intervention du Bureau des Franchises, sans l'énergie déployée par l'Avocat de ville, sans la fermeté du Bureau des levées, nous serions, aujourd'hui, la proie de toutes ces compagnies qui nous ont si longtemps et si odieusement exploités dans le passé.

Et voilà l'homme que l'on a l'audace de nous présenter comme le sauveur de la Nouvelle-Orléans, lui qui, cent fois, depuis quatre ans, a failli la perdre à tout jamais !

Arrière donc cet administrateur pour rire, ce maire de paille, ce servile instrument des corporations, ce fabricant de compromis équivoques, arrière, lui et toute sa bande !

Le réveil actuel de la démocratie est le plus grand bonheur qui puisse arriver à notre communauté. Il nous permet de mettre à notre tête des hommes entièrement honnêtes et d'une sérieuse valeur intellectuelle. Il nous permet d'élire pour maire non seulement un homme d'affaires habile, un administrateur d'une correction parfaite, mais aussi et surtout un homme d'honneur et un homme de bien, en même temps qu'un concitoyen dévoué et un ardent et sincère patriote.

Aux polls donc et votons tous, de cœur et d'âme, le ticket démocrate en tête duquel figure l'administrateur et le citoyen modèle qui a nom Paul Capdevielle.

Le Candidat de la Démocratie

A la Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Il y a bien longtemps, croyons-nous, que la Nouvelle Orléans n'a eu la pensée ou l'occasion d'élire pour maire un homme d'un caractère aussi élevé, d'un libéralisme aussi sage, d'une rectitude, d'une correction aussi irréprochables. Non pas qu'il croie avoir tellement accaparé toutes les vertus, qu'il n'en reste plus pour les autres. C'est une prétention qu'il n'a certes pas, et qu'il cède à d'autres qui sont loin de le valoir.

Cette droiture d'âme qu'il tient de sa famille, elle a passé chez lui dans l'esprit et en a fait un homme d'affaires aussi droit qu'habile.

Aussi faut-il s'attendre, sous une administration comme la sienne, à une conduite toujours correcte des affaires publiques. On a dit de lui, et avec raison, qu'il ne se laisserait mener ni influencer par les corporations. On peut en dire autant de ses idées, de ses sentiments à propos de l'esprit sectionnel qui a trop souvent égaré nos hommes publics. Pas de distinction, pas de préférence de ce genre, avec lui, et s'il se trouvait, parmi ses nombreux partisans, quelques esprits qui se crussent en droit d'obtenir de lui quelques faveurs ou quelque passe-droit, ils s'exposeraient à plus d'une déception.

Ajoutez à cela une fermeté inébranlable, que rien ne peut faire plier, quand, après réflexion et après consultation, il est sûr d'être dans le droit chemin, et vous aurez une idée assez juste du caractère et de l'esprit du candidat qui se présente aujourd'hui devant le corps électoral.

Souscription de la Reine Victoria et du Prince de Galles au fonds de guerre.

Presse Associée.

Londres, 6 novembre—La Reine a contribué pour 1000 livres et le Prince de Galles pour 262 livres au fonds de guerre du Transvaal.

Défaite des insurgés colombiens.

Presse Associée.

Kingston, Jamaïque, 6 novembre—Des avis dignes de foi reçus de la Colombie annoncent une bataille navale entre un convoi de vapeurs portant des insurgés et le croiseur colombien Hercules accompagné du vapeur Colombia portant des troupes.

Le bâtiment des insurgés, le Drag, a été défoncé et a coulé. D'autres petits bateaux ont été capturés après un combat sanglant. Le Cisneros, avec les insurgés survivants, est entré dans le Rio Blancho et a réussi à s'échapper.

Les rebelles ont eu 250 hommes tués. La perte de leurs navires est considérée comme un coup terrible porté à leur cause.

TICKET DU PARTI DEMOCRATIQUE REGULIER.

Le ticket que nous publions ci-dessous est celui de la Démocratie Régulière, le seul qui soit l'expression de la volonté populaire. Il a été formé dans les conditions normales, conformément aux usages et aux principes du grand parti démocratique, ce parti qui ne fait aucune distinction de classes, qui reconnait à tout homme les mêmes droits et lui accorde les mêmes privilèges.

Comme tous les candidats sur ce ticket sont d'une inattaquable honorabilité et possèdent toutes les qualités requises pour nous assurer une administration honnête, intelligente et économique de nos affaires municipales, nous engageons tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la Nouvelle Orléans, à voter, sans y faire de ratures, le ticket en entier, et pour cela, ils n'auront qu'à étamper l'endroit où se lisent les mots : *stamp here.*

Chaque électeur devra laisser sécher la marque qu'il imprimera avant de plier son bulletin, afin que cette marque ne se reproduise pas sur le ticket opposé, ce qui invaliderait son vote. La loi est d'une rigidité extrême. Elle donne à l'électeur trois minutes pour fixer son choix sur ses candidats; et, en cas d'erreurs elle lui accorde trois essais, pas plus, c'est-à dire que chaque bulletin incorrectement marqué sera remplacé. Les bulletins ainsi frappés de nullité, seront déposés par les juges d'élection dans une urne spéciale.

Encore une fois, nous engageons les démocrates à n'étamper qu'une fois leur ticket, à côté du coq et dans le cercle. En faisant ainsi, ils voteront pour tous les candidats du ticket et ne s'exposeront pas à perdre l'occasion d'exercer leur droit de citoyenneté dans une circonstance aussi importante où tout homme intelligent et de cœur doit revendiquer ce droit.

Il faut que la cohésion soit grande aujourd'hui dans les rangs de la Démocratie ; il faut que le peuple affirme sa souveraineté en élevant au pouvoir des hommes de son choix, qui constitueront le vrai gouvernement démocratique, c'est-à-dire, un gouvernement *du peuple, par le peuple et pour le peuple*, et non un gouvernement de plutocrates.

Maire,
PAUL CAPDEVIELLE.
Contrôleur,
VITAL TUJAGUE.
Trésorier,
GEO. B. PENROSE.
Commissaire des Travaux Publics,
THOS. J. MOULIN.
Commissaire de Police et des Edifices Publics,
FRANK E. BISHOP.
Ingénieur de Ville,
W. T. Hardie.
Avocat de Ville,
SAMUEL L. GILMORE.
City Notary,
FRED. ZENGEL.
Shérif Civil,
HENRY B. McMURRAY.
Shérif Criminel,
REMY KLOCK.
Greffier de la Cour Civile de District,
THOS. W. CONNELL.
Greffier de la Cour Criminelle de District,
JAS. A. MALLOY.
Greffier de la Cour d'Appel,
CHAS. H. BROWNLEE.
Annotateur des Hypothèques,
ROBT. LEGIER.
Annotateur des Transferts,
A. SAMBOLA.
Coroner,
DR. M. V. RICHARD.
Avocat de District,
J. WARD GURLEY.
Juges de la Première Cour de Cité,
R. H. DOWNING.
P. J. PATORNO.
WYNNE ROGERS.
Juge de la Deuxième Cour de Cité,
THOS. F. MAHER.
Greffier de la Première Cour de Cité
LOUIS BREHM.
Greffier de la Deuxième Cour de Cité,
FRANK T. GERARD.
Constable de la Première Cour de Cité,
CHAS. R. KENNEDY.
Constable de la Deuxième Cour de Cité,
MARK AMUEDO.
Juge de la Première Cour Criminelle Inférieure,
T. M. GILL, JR.
Juge de la Deuxième Cour Criminelle Inférieure,
A. M. AUCOIN.
Juge de la Première Cour de Police Correctionnelle,
JAMES HUGHES.
Juge de la Deuxième Cour de Police Correctionnelle,
A. P. MARMOUGET.
Juge de la Troisième Cour de Police Correctionnelle,
CHRIS. E. MURRAY.
Juge de la Quatrième Cour de Police Correctionnelle, Alger,
ALEX. BARRAS.

CONSEILLERS.
Premier District,
CHAS. D. O'CONNOR.
Quatrième District,
JAS. S. ZACHARIE.
Premier Ward,
CHAS DICKSON.
Deuxième Ward,
P. J. McMAHON.
Troisième Ward,
R. G. MEMORY.
Quatrième Ward,
R. J. GOEBEL.
Cinquième Ward,
JAMES McRACKEN.
Sixième Ward,
LOUIS CUCULLU.
Septième Ward,
J. A. LAUTENSCHLAGER.
Huitième Ward,
JOHN E. STANLEY.
Neuvième Ward,
H. L. FRANTZ.
Dixième Ward,
FRED. REUSCH, JR.
Onzième Ward,
WM. MEHLE.
Douzième, Treizième et Quatorzième Wards,
A. T. MOSS.
WALTER L. SAXON.
Quinzième Ward,
ANG. SCHABEL.
Seizième et Dix-Septième Wards.
B. C. SHIELDS.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

Jusqu'à la dernière heure.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIEE

—ET—

Service Spécial

DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

Nouvelles Etrangères.

Mariage morganatique de l'archiduc François Ferdinand.

Presse Associée—

Vienne, 6 novembre—On rapporte que l'Empereur François Joseph a consenti à un mariage morganatique entre l'archiduc François Ferdinand, fils de feu l'archiduc Charles Louis, et héritier présomptif du trône d'Autriche Hongrie et la comtesse Sophia Chotek, après une année de délai.

La Comtesse était autrefois demoiselle d'honneur de l'archiduchesse Isabelle.

Les avocats déclarent que le mariage n'affecte nullement les droits de succession au trône de l'archiduc; mais les enfants issus de ce mariage en seront exclus.

LA GUERRE

—DANS—

L'AFRIQUE AUSTRALE.

Les opérations autour de Ladysmith.

Presse Associée.

Londres, 6 novembre— L'esprit du public a été soulagé d'un grand poids ce matin par la publication d'une courte dépêche officielle prouvant que les histoires continentales d'un désastre à Ladysmith étaient fausses.

Toutefois, cette dépêche ravive l'anxiété des plus timides dans une autre direction, car elle indique que le général White, au lieu de ne pas bouger et de se tenir absolument sur la défensive, comme on estime dans de nombreux cercles qu'il devrait faire, persiste à opérer des sorties au risque d'amener un autre désastre semblable à celui de Nicholsons Nek.

Cependant, le ton rassurant de la dépêche qui démontre d'une façon générale qu'il n'y a aucune anxiété à Ladysmith au sujet de la possibilité pour la garnison assiégée de se maintenir, a produit un excellent effet dans le pays. Par le fait que le général White a pu prendre l'offensive et bombarder un camp boer il semble que Ladysmith n'est pas si étroitement assiégée qu'on le supposait.

Mais on n'attache pas une grande importance au bombardement du laager boer, attendu que le ministère de la guerre n'a pas reçu la confirmation du rapport annonçant la prise du camp des Boers de l'Etat libre d'Orange à Bester.

Si c'était un fait il pourrait avoir une influence considérable sur l'attitude de l'Etat libre d'Orange, qui n'est pas aussi directement intéressé dans le conflit que le Transvaal.

Les mouvements des Boers dans la Colonie du Cap commencent à soulever en Angleterre la crainte qu'on n'ait estimé beaucoup au-dessous de leur nombre les forces que les Anglais rencontreront, et que la tâche du général Buller ne soit pas aussi aisée qu'on le supposait. Il devient apparent que tous les calculs anglais basés sur la loyauté de la population étaient absolument faux, et qu'il y a de très sérieuses désertions parmi les Hollandais du Natal et de la Colonie du Cap. Autrement, on ne pourrait pas s'expliquer les forces nombreuses de Boers dont on annonce la présence dans toutes les directions.

En conséquence, on presse le ministère de la guerre de tenir davantage de troupes prêtes à faire face à tous les besoins.

L'évacuation de Colenso et le rappel annoncé des forces anglaises de Stormberg sont toujours inexpliqués. L'évacuation de Colenso peut être due à l'artillerie des Boers qui aurait rendu la place intenable, ou au fait qu'un danger ailleurs, peut être à Pietermaritzburg, ait nécessité la concentration de toutes les troupes disponibes au point menacé.

On dit que si le but des Boers en traversant le Zoulouland est Pietermaritsburg on entendra prochainement parler d'eux. Le fait que la situation est considérée très sérieuse est démontrée par la hâte avec laquelle les croiseurs sont envoyés au Cap.

Au sujet de Stormburg on prétend que si l'évacuation de cette place est confirmée elle a été due soit à l'impossibilité d'y maintenir en ce moment une garnison suffisante pour défendre les importants approvisionnements contre les Boers, soit à un changement dans les plans du général Buller, d'après lesquels la division du général Methuens serait débarquée à Durban pour secourir le général White.

Dans ce cas, les approvisionnements les plus proches seraient ceux de Stormberg, et le moyen le plus rapide de préparer l'avance de la division Methuens serait d'envoyer ces approvisionnements par chemin de fer à East London, d'où ils arriveraient à Durban avant le premier transport.

Une dépêche de Portland annonce que l'escadre spéciale a reçu l'ordre de faire du charbon pour un voyage. Aucun homme des équipages de l'escadre ne peut quitter le port.

Des avis de Captown datés du 3 novembre annoncent que la loi martiale a été proclamée dans les districts occupés par les troupes anglaises entre la rivière d'Orange et De Aar.

M. W. P. Schreiner, premier ministre de la Colonie du Cap, a envoyé aux magistrats une circulaire prévenant toutes les personnes contre les rapports établissant que les institutions parlementaires et le gouvernement constitutionnel seront détruits ou affectés d'une façon préjudiciable.

M. Schreiner ajoute que la proclamation de la loi martiale n'est qu'une question temporaire d'urgence dans les districts mentionnés, et qu'elle n'oblige pas les Burghers de la Colonie à prendre part à des «hostilités déplorables».

Le prince Christian de Schleswig-Holstein, petit-fils de la reine Victoria, capitaine dans le régiment des Kings Rifles, et d'autres officiers sont partis du Cap pour remplacer les morts et les blessés à Ladysmith.

Les prisonniers boers ont été embarqués sur le croiseur anglais Penelope. Il y a neuf officiers et cent quatre-vingts hommes.

Les fermiers hollandais d'Aliwal North ont voté une résolution protestant hautement contre les allégations de déloyauté de la part des Hollandais de la Colonie du Cap.

Une note officielle affichée dans le bureau du Landrost de Vryburg le 28 octobre, ayant trait au bombardement de Mafeking, dit:

«Le gros canon de Prétoria a semé la destruction, mais l'ennemi a tenu obstinément bon.»

D'autres avis de Vryburg annoncent que le drapeau anglais flotte toujours sur Kuruman, mais que des forces de Boers sont sur le point d'attaquer la place.

L'armée de Doralisa renforcée de 3,000 Boers est en route pour Kimberly.

La garnison de Colenso.

Presse Associée

Durban, Natal, 3 novembre, soir—Délai dans la transmission—On dit que la garnison de Colenso a sauvé tous ses équipements, ses tentes, etc. Les Boers étaient au nombre d'environ 5000, y compris un nouveau corps de l'Etat libre d'Orange.

Le train blindé a rendu de grands services. Par ce train un bataillon des Fusiliers de Dublin a pu relever la garnison de volontaires d'un fort éloigné.

Des rapports rassurants sur la situation à Pietermaritzburg ont été reçus à Durban.

Descente de police dramatique dans une maison de jeu.

Presse Associée.

Chicago, 6 novembre—Une dépêche de Chattanooga, Tennessee au Chronicle raconte que, hier soir, la police a fait irruption dans une maison de jeu sur les bords de la rivière Tennessee. Une cinquantaine de gens qui se trouvaient dans l'établissement se sont vus entourés.

La plupart d'entr'eux, ne trouvant d'issue nulle part, ont pris le parti de jeter leurs habits et de se jeter dans l'eau glacée pour gagner la rive opposée.

Les officiers se sont procuré des esquifs, et la chasse s'est continuée. Il a été tiré des coups de pistolet. La plupart des nègres qui se trouvaient dans la maison se sont rendus. 11 d'entreux ont été faits prisoniers.

Sam Maan et Noah Crow ont été saisis de crampes et se sont noyés, avant qu'on pût les secourir.

SALON DE LUNCH
et CRÈMERIE NORMANDIE
Enseignure Bourbon et Douane.
Mme CECILIA BERG, Propriétaire
Les repas les mieux préparés servis à toutes heures. Ainsi qu'huitres crues, grillées, rôties, rites, pain roast scalloped, etc., aux prix les plus modiques. Essayez.

TOITURES EN ACIER, FER ET GOUDRON,
Manufacturées, Vendues et Construites aux Plus Bas Prix par la
N. O. Roofing & Metal Works
926 à 940 rue Lafayette.
PHONE 13

CONSEILLERS COMPARÉS.

Les Assessements des Candidats pour la Législature Municipale.

Dans un discours, le 30 Sept., l'Hon. John Fitzpatrick a dit:

"M. Brittin, qui est candidat aux fonctions de contrôleur sur le ticket Jacksonien, et qui, en raison de sa prétendue entente des questions financières, aurait dû se renseigner avant de parler des hommes sur le compte desquels il ne savait rien, a affirmé dans un discours jeudi dernier que le Conseil choisi par les Jacksoniens était supérieur à celui choisi par le parti démocrate. Il a ajouté que les candidats conseillers des démocrates ne représentant rien, les capitalistes auraient peu de confiance dans le gouvernement ayant à sa tête de tels hommes, et qu'il y aurait de la difficulté à négocier l'emprunt de $14,000,000 pourvu par la loi relative aux égouts, au drainage et au service de l'eau. Cette affirmation de la part de M. Brittin est aussi erronée que le sont ses autres affirmations, et celles des autres orateurs qui se sont fait entendre dans la même occasion. Elles ont été faites avec une ignorance absolue du sujet qu'il traitait : et dans ce cas, il convient de le considérer comme un infidèle conseiller, ou un homme méconnaissant les faits s'il les connaissait.

"Si vous devez accepter la theorie de M. Brittin et de ses amis, que la valeur d'un conseiller municipal se juge par la propriété et les intérêts qu'il faut avoir dans la communauté, alors les Jacksoniens auront à refaire leur ticket pour le conseil municipal ou à recommander aux suffrages universels le ticket démocratique régulier. J'ai pris la peine de consulter les tableaux d'assessements de la ville, afin de m'assurer du montant de l'assessement de chacun sur les deux tickets.

"Il est possible que mes amis les Jacksoniens soient surpris d'apprendre que l'assessement des candidats conseillers démocrates excède l'assessement des candidats conseillers Jacksoniens de $269,455, et je vous lirai maintenant les noms des candidats respectifs et les montants de l'assessement de chacun sur les listes de la ville de la Nouvelle-Orléans."

Conseillers nommés par le Parti Démocrate Régulier, et les Jacksoniens, mentrent quels sont les payeurs de taxes de la ville, et les montants pour lesquels ils sont assessés:

PREMIER DISTRICT AT LARGE.
REGULIER.

C. J. O'Conner, à raison de son hérité d'une propriété; son intérêt dans laquelle sera porté aux rôles de 1900, se monte à $11,500.

PREMIER WARD.
Charles Dickson $33 000.
DEUXIEME WARD.
P. J. McMahon $14,400.
TROISIEME WARD.
R. G. Memory $17 700.
QUATRIEME WARD.
R. J. Goebel $28 975
CINQUIEME WARD.
James McRacken $5 300
SIXIEME WARD.
Louis Cucullu rien
SEPTIEME WARD.
J. A. Lautenschlaeger, $14 000.
HUITIEME WARD.
John E. Stanley $3 400.
NEUVIEME WARD.
H. L. Frantz, $29,100.
QUATRIEME DISTRICT AT LARGE.
James S Zacharie, $14 979.
DIXIEME WARD.
F. Reusch, $30.100.
ONZIEME WARD.
William Mehle, lui et sa femme $155,963.
SIXIEME DISTRICT.
A. T. Moss, rien.
Walter L. Saxon, $13.900.
QUINZIEME WARD.
August Schabel, $4.900.
SEPTIEME DISTRICT
B. C. Shields, $6,250.

PREMIER DISTRICT AT LARGE.
JACKSONIEN.

B. Lambert, B. & F. Lambert, sont conjointement assessés à $5,800, et Lambert Bros. à $1,825.

PREMIER WARD.
J. M. Callaghan rien.
DEUXIEME WARD.
Geo. M. Leahy, $1,600.
TROISIEME WARD.
T. J. Moran $18,000.
QUATRIEME WARD.
J. F. Muller, $2,300
CINQUIEME WARD.
N. P. Roux, $500.
SIXIEME WARD.
Victor Botto $2,800.
SEPTIEME WARD.
Nemours Bienvenu, $3 500.
HUITIEME WARD.
M. J. Brown, $1 400.
NEUVIEME WARD.
William North, rien
QUATRIEME DISTRICT AT LARGE.
Felix J. Dreyfous, $34 401.
DIXIEME WARD.
A. J. McQuillon rien.
ONZIEME WARD.
Augustus Craft, lui et sa femme $12,325.
SIXIEME DISTRICT.
L. T. Rice, $11,675. W. J. Oberle, $4,000; la raison sociale Oberle, Henry et Hyland, rien.
QUINZIEME WARD.
John A. Barrett, $1,400.
SEPTIEME DISTRICT.
A. T. Terry, individuellement $2,200; la compagnie limitée de Terry & Juden, $4,500.

L'assessement aggrégé, exclusivement des assessements, étant comme suit:

Candidats Démocrates Réguliers	$381,407
Candidats Jacksoniens	112,012
Différence en faveur des Candidats Démocrates Réguliers	$269,455